

Communiqué de presse

BUREAU VERITAS délivre l'attestation d'adéquation des mesures de prévention sanitaire à DESTINATION NANCY – Centre Prouvé

Certifiée ISO 20121, DESTINATION NANCY a travaillé, sur la base du protocole sanitaire élaboré par la filière évènementielle, à mettre en place son propre protocole adapté au Centre de congrès Prouvé.

Ce protocole, qui permet de faire du sur-mesure pour adapter au mieux les évènements accueillis dans le respect des gestes barrières fût une première étape pour rassurer les organisateurs et leurs participants.

DESTINATION NANCY a fait le choix d'aller plus loin avec un audit du cabinet BUREAU VERITAS qui a abouti à l'obtention de l'attestation d'adéquation des mesures de prévention sanitaire au risque Covid-19 pour le Centre de congrès Prouvé.

Cette vérification a été faite à partir du référentiel suivant :

- Le protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la sécurité et la santé des salariés du 24 juin 2020 mis à jour le 04.08.2020
- Le référentiel sanitaire de la filière évènementielle version du 17 juin 2020

L'attestation confirme que le Centre de congrès Prouvé est 100% prêt à accueillir à nouveau des évènements, et à générer ainsi des retombées économiques pour le territoire métropolitain. C'est d'ailleurs le cas depuis le 31 août !

Dans la continuité, un protocole sanitaire a été mis en place au Parc Expo, qui accueillera ce week-end son premier évènement grand public : la Foire Auto Nancy Occasions organisée en partenariat avec DESTINATION NANCY.

